Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213502602-20261022-D2026_10_049-DE

COMMUNE de SAINT-CHRISTOPHE-DES-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

L'an deux mille vingt-six, le 22 octobre à 20 H 15, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Yves Guérin, Maire.
Date de convocation : 15/10/2026
Nombre de conseillers en exercice : 13 - Présents : 12 Votants : 12
Présents : COQUELIN Céline - DUHEM Philippe - ESNAULT Marie-France - GAUTHIER Michaël – GROVALET Marie - GUÉRIN Yves – LE BOLLOC'H Ludovic - LEPESANT Laurence - de LOISY Olivier - MACÉ Nicole – PLANCHENAULT Stéphane - POIRIER Pascal
Absent excusé :
Absente : PIGEON Myriam

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Mme GROVALET Marie** a été nommée comme secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents. Ces formalités remplies,
Ouverture de la séance à 20 h 16

D2026-10-049 : Salle multifonctions : choix des entreprises pour le marché de travaux

Vu la délibération D2026-07-36 du 2 juillet 2026 présentant le projet de création d'une salle multifonctions en prolongement de la salle des associations et des vestiaires, rue du Bocage, cadastrée section ZE n° 0014,
Vu la délibération D2026-08-042 du 27 août 2026 relative au coût de la maîtrise d'œuvre,
Vu l'avis de la Commission chargée de vérifier les offres,
Vu les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de consultation à savoir 60% pour le prix de la prestation et 40 % pour la valeur technique de l'offre,
M. le Maire précise que les offres économiquement les plus avantageuses sont les suivantes :

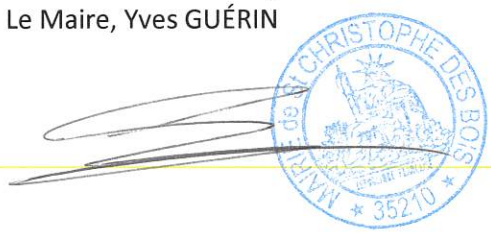
LIBELLÉ	ENTREPRISE	ADRESSE	HT €
DEMOLITION - GROS ŒUVRE – VRD **(lot1)**	CF CONSTRUCTIONS	ST AUBIN CORMIER	30 242.64
TVX EXTERIEURS	EI MALNOE	ST CHRISTOPHE	3 170.00
VRD	BEAUMONT	BEAUCÉ	13 720.00
CHARPENTE MUR OSSATURE BOIS **(lot 2)**	OGER	CHATILLON	70 624.69
MENUISERIES INTERIEURES EXTERIEURES **(lot 3)**	FADIER	ARGENTRÉ DU PLESSIS	20 667.00
CLOISONS SECHES FAUX PLAFONDS **(lot 4)**	COCONNIER	VITRÉ	1 451.93
ELECTRICITÉ CFO CFA **(lot 5)**	OGER Aurélien	CHATILLON	4 507.10
CARRELAGE – PEINTURE	GAUTHIER	ARGENTRÉ DU PLESSIS	5 923.20
SOUS TOTAL 1 TRAVAUX			**150 306.56**
MAITRISE ŒUVRE	SEGRETAIN/COULIOU	VITRÉ	11 250.00
SPS	R2C COORDINATION	BRUZ	880.00
ETUDE SOLS	BRETAGNE GEOTECHNIQUE	PLOUGUERNEAU (29)	2 400.00
SOUS TOTAL 2			**14 530.00**
TOTAL 1 + 2 HT			**164 836.56**

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213502602-20261022-D2026_10_049-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **Décide** d'attribuer les offres ci-dessus mentionnées
- ✓ **Autorise** M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Yves GUÉRIN



M. le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.